**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 8 (1870)

**Heft:** 19

**Artikel:** Mémoires de l'abbé François-Stanislas-Auguste Verner de Dambach : suite

**Autor:** Verner de Dambach, François-Stanislas-Auguste

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-180844

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

reprit rapidement son volume primitif. Un examen au microscope montra que toute la masse était remplie de filaments de champignons, ce qui amena le professeur Cohn à croire que le tout était un champignon gélatineux, analogue à ce qu'Ehrenberg avait décrit dans les mémoires de l'Académie de Berlin, en 1835, sous le nom de *Tremella meteorica alba*.

Mais pendant le mois de novembre arrivèrent au professeur Cohn de différentes parties de la Silésie de nombreux spécimens de gélatine d'étoile filante, tous identiques, qui lui permirent de résoudre la question d'une manière définitive. En effet, cette substance à l'état frais se trouva n'être pas du tout de nature végétale, mais, au contraire, de nature animale, et n'être en réalité que des oviductes de grenouilles. Cet organe a pour fonction d'entourer les œufs au moment de la ponte d'une couche mince de gélatine qui prend une extension considérable dans l'eau, comme tout le monde a pu le remarquer au printemps, et les cellules qui le composent sont douées d'une capacité d'imbibition énorme, si bien qu'un oviducte qui pesait 9 grammes quand on l'enleva à une grenouille, arriva au poids de 1025 grammes après avoir séjourné quelque temps dans l'eau.

Une fois mis sur la voie, le professeur Cohn trouva dans des ouvrages déjà anciens, que Zenneck à Hohenhein avait, en 1828, attribué la gélatine d'étoiles filantes à des oviductes de grenouilles que des hérons avalent et rejettent plus tard. En dernier lieu, la question avait été traitée et résolue de la même manière par Van Baer, de Saint-Pétersbourg, dans un mémoire adressé à la Société d'histoire naturelle de Moscou, en 1865.

On sait que plusieurs espèces d'oiseaux se nourrissent de grenouilles. Depuis l'automne au printemps, les oviductes de ces dernières prennent de plus en plus la faculté de se gonfler au contact de l'humidité, et il est probable que l'estomac des oiseaux ne pouvant digérer cette partie de leur proie, finit par la rejeter, ce qui peut se produire en volant. On aura vu tomber du haut des airs quelques-unes de ces masses de gélatine, dans des soirées où se faisaient voir de nombreuses étoiles filantes, et par là s'explique la corrélation que le public avait attribuée à la production de ces deux phénomènes essentiellement distincts l'un de l'autre.

Cependant, quoiqu'il soit maintenant prouvé que la substance dont l'origine était attribuée aux étoiles filantes, n'est absolument composée que d'oviductes de grenouilles, et que les filaments de champignons qu'on y a observés n'étaient qu'un produit accidentel, favorisé par un commencement de décomposition, il reste encore à établir par l'observation directe, comment le phénomène se produit. Aussi le professeur Cohn recommande instamment aux chasseurs, forestiers, etc., de diriger leurs observations sur ce point, et d'établir par des observations positives que la chute d'un paquet de gélatine est toujours précédée du passage dans les airs d'un oiseau mangeur de grenouilles. (*Rameau de sapin*).

# MÉMOIRES

de l'abbé François-Stanislas-Auguste VERNER de DAMBACH.

## IV

Je me rappelle surtout un homme encore existant et dont la vue me fait frissonner, quand il m'arrive de le rencontrer. Lorsque je passais par ses mains, ce malheureux me frappait avec une joie féroce en me disant : *Je t'ensanglanterai, fils de loup! j'aime à voir la couleur du sang d'un noble!* »

Au milieu de la cour de la maison était planté l'arbre de la liberté. On devait le saluer, car il entrait dans le système général d'éducation d'inculquer dans le cœur et dans l'esprit de la jeunesse les opinions du jour. Je conviens que le nom d'une liberté sage et vraie a quelque chose qui charme, qui séduit. Mais une licence effrénée, une liberté au nom de laquelle on égorge, une liberté cimentée dans le sang innocent, une liberté au nom de laquelle il faut mettre en oubli toute espèce de bien, violer les droits les plus sacrés, dénoncer ses parents, ses frères, ses amis, vouer enfin son semblable à la mort, faire des libations en l'honneur de son assassinat et de la spoliation de ses propriétés, voilà qui est le comble de l'horreur! Acheter la liberté à si haut prix? — Je lui préférerais le joug hontenx de l'esclavage! le despotisme de la Turquie lui serait préférable!

J'étais naturellement porté à exécrer ce système de prétendue liberté, sous la première révolution. J'ignorais si réellement des excès de tout genre, si l'oppression des grands envers la nation avaient existé avant cette mémorable crise ; mais, ce que je n'ignorais pas, c'était mon incarcération avec mon père, c'était le massacre de deux grands oncles maternels à la maison des Carmes, hommes infiniment charitables et bienfaisants; c'était, que tel ami de mon père ou de ma mère avaient été conduits à l'échafaud; que tel autre, pour conserver sa vie, avait émigré et que ses biens étaient confisqués. Ce sort de tant d'êtres souffrants et malheureux, que j'avais connus, me touchait jusqu'aux larmes. Mon extrême indigence, l'abandon où je me voyais réduit, ne connaissant personne qui s'intéressât véritablement à moi, les tourments que me faisaient souffrir mes méchants compagnons d'infortune, étaient peu propres à faire de moi un prosélyte à la révolution. De là, la haine qu'ils nourrissaient contre moi; l'une des principales causes de leur fureur était ma démarche, mon allure, qui, bien que je fusse revêtu d'habits grossiers, avait conservé ce je ne sais quoi qui dénote un rang élevé et une bonne éducation. Cela était d'autant plus frappant que j'étais confondu avec des jeunes gens dont le son de la voix était rauque, le langage obscène et qui prouvait que tous les vices leur étaient familiers. Les mouvements de leur corps, déjà usé par la débauche, donnaient à leur geste, au contour de leur visage, une expression de trivialité choquante.

Il m'était impossible d'avoir un tel maintien ; c'est pourquoi, par dérision, ils m'appelaient Monsieur Capet, Monseigneur le prince de Cahors. Quelques-uns me rendaient même des hommages dérisoires et terminaient par des voies de fait leur insultante ironie. Un jour de fête, dite de *la Jeunesse*, on alla saluer dès le grand matin l'arbre de la liberté. Forcé d'assister à cette cérémonie, je ne voulus point me singulariser avec intention ; cependant, il m'arriva de le faire, mais par un oubli involontaire. J'avais mon bonnet de laine sur la tête, et au moment où l'on vociférait le cri : *Vive la liberté!* un de mes camarades, qui était auprès de moi, s'aperçut qu'à ce cri et à celui de : *Vive la nation*, j'avais oublié de me décoiffer et de jeter mon bonnet en l'air. Aussitôt il m'assène un grand coup de poing sur la tête et profère ces paroles, en donnant à sa bouche une horrible contorsion : « Gueu, ce sacré j.... f.... de noble, qui ne veut pas faire comme les autres, c'est ben fait, attrape çà, mon fiston, et n'aie pas peur que le diable te l'ôte. » — Le coup avait été si rude que le sang jaillit. Un nommé Vosseur, un des maîtres de ma classe, homme qui avait de la sensibilité et auquel je me plaignis, infligea une punition au coupable. Il fut mis deux ou trois heures au cachot. Je restai ce jour-là dans ma division, tandis que tous les élèves étaient à la promenade. Celui qui avait été emprisonné, une fois libre, revint

dans la classe où j'étais. J'avais douze ans; il en avait vingt-trois, et il n'était pas le plus âgé, car j'en ai vu d'autres de vingt-six à vingt-huit ans. Celui qui m'avait si indignement maltraité m'aborda, en me disant: « Tu crois en être quitte, Capet, c'est toi qui m'as dénoncé, eh bien, tu me le payeras! » et avançant son poing fermé, il me faisait comprendre que sa menace ne serait pas vaine.

En effet, je ne tardai pas à payer bien cher ma plainte par de nouvelles injures et de mauvais traitements.

Il était d'usage, dans l'hospice où j'étais, de confier en apprentissage, dans les mains de la bourgeoisie, des enfants pour leur faire apprendre une profession. Je fus d'abord placé chez un ciseleur, assez bon homme, mais ayant pour femme une véritable ogresse. Un jour, pour un fait dont j'étais complètement innocent, elle me frappa si violemment avec un nerf de bœuf que je dus rentrer à *la Pitié*, le corps meurtri. — J'entrai ensuite chez un imprimeur qui fit banqueroute quelque temps après. Il me fallut rejoindre mon ancienne demeure. J'avais alors quatorze ans; une croissance subite, suivie de la puberté, produisit chez moi une crise violente, crise telle que je fus atteint d'une légère affection cérébrale, assez forte cependant pour que le médecin jugeât nécessaire de m'envoyer à St-Maurice, près Charenton.

Ma maladie ne fut pas longue; un mois suffit pour être entièrement rétabli. Le directeur de cet asile d'infortunés me sépara aussitôt des malades avec lesquels on m'avait d'abord confondu. Il ne voulait pas, disait-il, familiariser mes jeunes ans avec l'habitude de voir des maniaques et m'exposer à recevoir ainsi de fâcheuses impressions. Ce directeur était un prêtre, homme de science et de vertu. Dès qu'il sut que j'étais victime de la révolution, comme tant d'autres, il me fit venir auprès de lui, me questionna sur mes infortunes et sur ma famille. Quand il apprit tout ce que j'avais souffert dans l'hospice de *la Pitié*, il me voua un tendre intérêt qui ne s'est jamais démenti. Il me garda trois ans auprès de lui. Ayant pu se convaincre que je n'étais pas dénué d'aptitude pour les sciences, il me mit un rudiment entre les mains et m'en fit apprendre les règles.

Cet homme sage, dans le dessein de rendre ses malades à la santé et de les distraire de la vue de leurs grilles et de leurs verroux, conçut le projet d'établir dans sa maison un théâtre de société. Parmi les malades, il choisit ceux qui étaient déjà rendus à la jouissance de la raison, pour leur confier des rôles. Il y eut aussi, parmi les employés, des personnes qui en acceptèrent. Outre l'étude de la grammaire latine, j'avais un petit emploi, celui de secrétaire pour enregistrer les entrants, les sortants et ceux qui passaient de leur division à l'infirmerie.

N'ayant point de fortune, je cherchais à utiliser la somme de mes moyens et à faire preuve de bonne volonté. Comme j'avais de la voix, quelques connaissances de la musique, que je récitais quelquefois pour me distraire des tirades de vers, tels que *les Embarras de Paris, le Dîner ridicule* et la satire des femmes par Boileau, celui qui était chargé du petit théâtre voulut faire un essai de mes petits talents. Je justifiai de mon mieux sa bonne opinion et je jouai ainsi quelques pièces choisies, pendant près de deux ans. Je pris un tel goût pour l'art dramatique que M. l'abbé s'aperçut que je n'étais pas éloigné d'embrasser cet état. Je recevais de toutes parts encouragements et félicitations. Comme le penchant à un tel état n'entrait pas dans les vues de ce digne ecclésiastique, il me fit appeler dans son cabinet et me dit :

— Mon ami! tant que la comédie fut pour vous un honnête délassement, je n'y ai vu aucun mal, mais je m'aperçois que vous y prenez un goût si prononcé que je redoute de vous voir entrer au théâtre. Je ne suis point ennemi des arts, vous le savez, mais ma religion m'impose l'obligation de ne pas être la cause de la perte de qui que ce soit. Je vous ai vu vous acquitter avec un zèle digne d'éloge des cérémonies ecclésiastiques dans ma chapelle; cela me porte à vous adresser une question : auriez-vous du goût pour le service des autels?

Je lui répondis :

— Monsieur le directeur, je ne sais si j'aurais assez de vertu pour un état aussi sublime; j'estime qu'il faut, pour l'exercer, les vertus d'un ange et à peine ai-je celles d'un homme.

Cet aveu le fit sourire; puis il ajouta :

— Mon bon ami, voilà de la modestie ou pour mieux dire de l'humilité; oui, de l'humilité, un cœur droit, l'amour du prochain, le désir de son salut et du nôtre, le besoin de glorifier Dieu et d'avancer son règne dans le monde, voilà les qualités nécessaires à cet état pour le remplir dignement. Si donc vous n'y avez pas de répugnance, si la crainte seule vous arrête, ne vous laissez point arrêter par cette humaine considération. Attendez tout de Dieu et de sa grâce, laissez-vous conduire par lui comme par la main; je suis persuadé que vous pouvez honorablement réussir dans la carrière ecclésiastique.

Je lui témoignai combien j'étais touché de sa bienveillance à mon égard et que je suivrais avec empressement ses bons avis et ses sages directions.

*(La suite au prochain numéro.)*

Un pharmacien des environs de Paris écrivait, en date du 20 avril dernier, à un droguiste de la rue Rambuteau, la lettre suivante :

« Monsieur,

« J'ai le regret de vous prévenir qu'il me sera tout à fait impossible de payer demain le billet de 380 fr. que je vous ai souscrit, et qu'il faudra renouveler. Nous subissons en ce moment une crise horrible... Il n'y a pas un seul malade dans tout le pays.

« Votre désolé serviteur. X. »

Comment trouvez-vous cette *horrible crise?*

La livraison de *mai* de la Bibliothèque universelle et Revue suisse, paraissant à Lausanne, contient les articles suivants : I. La peinture moderne en France. — I. David et son école, par M. *François Dumur*. — II. Les intérêts matériels et leurs dangers, par M. *Henri Brocher*. — III. Le scepticisme de la critique littéraire, par M. *Eugène Rambert*. — IV. Une partie de jeu. Nouvelle, de M. W. W. *Fenn*. — V. Chronique. — VI. Causeries parisiennes. — Bulletin littéraire et bibliographique. — La guerre et l'humanité au XIXe siècle, par *Léonce de Cazenove*. — Histoire universelle de la pédagogie, par *Jules Paroz*. — Léon de Loïs, ou foi et liberté, par Mme *Suès Ducommun*. — Richard Simon et son Histoire critique du vieux testament, par *A. Bernus*. — Les Brienne de Lecce et d'Athènes, par le comte *Fernand de Sassenay*. — Les sorcières neuchâteloises, par *Fritz Chabloz*. — Etrennes bernoises (Berner Taschenbuch). — L'émigrée; le comte de Blankenheim, par *Lucien Reymond*. — Mme Bagreef-Speranski; l'œuvre d'une femme, par *Victor Duret*. — Les Bourla-Papei, par *Alfred de Bougy*. — Romances et tableaux (Romanzen und Bilder), par *C. Ferdinand Meyer*. — Ce qu'il faut à nos filles. Lettres à une mère de famille.

*Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, à Lausanne.*


Chez L. MONNET

*au bureau du CONTEUR VAUDOIS*

**CARTE CÉLESTE**

**avec horizon mobile**

sur laquelle un mécanisme très simple indique l'état du ciel à un moment quelconque de la journée. Les personnes les moins exercées aux observations astronomiques peuvent facilement, au moyen de cette carte, apprendre à connaître les diverses constellations. Elle porte, du reste, une explication très claire sur la manière de s'en servir. — Prix : 4 fr.

Expédition par la poste, contre remboursement.



L. Monnet. — S. Cuénoud.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD ET DELISLE.